

«On se trouve face à un problème de gouvernance dans le secteur»

LIRE LE DÉBUT EN PAGE 22

soient intégrés dans un portefeuille qui lui se fera financer par le marché plutôt que par les banques. Et cela, c'est extrêmement positif, car les banques se trouvent restreintes dans leur bilan, et ne vont pas pouvoir continuer à prêter sans contraintes.

Est-ce que vous dites ceci parce que les banques tombent sur des amendes record, à l'image de BNP Paribas aux Etats-Unis, et récemment, l'accusation de fraude dont Barclays fait l'objet?

Dans le cas de BNP Paribas, il faut préciser que la banque était déjà au courant de la sanction depuis quelque temps. Mais je suis personnellement opposé à ces mégamendes qui pleuvent sur le secteur, parce que je crois qu'elles n'ont pas d'effet. Si on veut changer la mentalité du secteur, il ne faut pas se focaliser uniquement sur les montages d'argent, mais beaucoup plus sur la valeur ajoutée apportée à l'économie. Pour arriver à ce changement, il faut que les individus qui ont commis des erreurs d'errements se sentent personnellement impliqués et prennent des risques personnels. À partir de ce moment-là, les gens deviendront prudents. Je constate qu'il n'y a aucun patron de banque frappée par des amendes de plus de dix milliards de dollars qui ait quitté son job. Il n'y a pas de sanction par rapport à l'individu, ni par rapport au comité de direction, et encore moins de sanction par rapport au conseil d'administration, qui est évidemment complaisant. On se trouve devant un problème de gouvernance dans le secteur financier. Et c'est ça qui rend les choses complexes.

Est-ce que le problème de la faible croissance européenne brouille la volonté d'encadrer davantage le secteur bancaire? Les banques continuent à prêter. Lorsqu'on regarde le bilan des institutions euro-

péennes, je suis très frappé de voir qu'il y a énormément de prêts, qui correspondent à la taille des dépôts. Mais ceci ne représente que la moitié des bilans. Il faut se poser la question de l'autre moitié des bilans, qui est dans les produits dérivés, les obligations, de l'immobilier... Aujourd'hui, c'est sur cette partie que le travail doit être fait. Il ne s'agit pas de remettre à zéro le bilan des banques ni de diminuer leur financement de l'économie. Il s'agit de se poser la question: est-ce qu'une banque comme BNP Paribas a besoin d'avoir 15% de son bilan en produits dérivés? Ce genre de questions, on ne se les pose pas encore. Mais on va devoir inévitablement se les poser parce que les banques vont devoir être positionnées sur le financement de l'économie parce que si elles ne le font pas, il n'y a personne pour le faire. Mais en Europe, en moyenne, 100% des fonds propres des banques sont investis dans les obligations d'Etat, ce qui explique pourquoi le crédit se grippe. Il y a une forme de collusion entre le financement des Etats qui se fait par le bilan des banques. Là se trouve la nécessité de développer le marché des capitaux. Cela allégera le bilan des banques et surtout leur risque. Car elles ne peuvent pas refuser d'acheter des obligations d'Etat. Et les Etats ont besoin du financement que leur rapportent les banques. Il y a aussi un travail de gouvernance à ce niveau-là, mais ici, il est essentiellement politique.

En parlant de marché de capitaux, en Belgique, on constate une très grande différence par rapport à la France, où 52 introductions en Bourse ont eu lieu au premier semestre de cette année, contre 3 à Bruxelles. Ici, beaucoup déplorent l'absence de banques nationales et d'acteurs pour soutenir le marché des capitaux. Est-ce que cela est vraiment important? J'ai milité pour que l'introduction en Bourse d'Euronext (l'ensemble des Bourses



© DIETER TELEMANS

«Est-ce qu'une banque comme BNP Paribas a besoin d'avoir 15% de son bilan en produits dérivés?»
Georges Ugeux

de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne) se fasse simultanément sur ses différents marchés. C'était la parfaite occasion pour fournir, pour le marché des introductions en Bourse, une plateforme européenne. Je crois que c'est le prochain défi pour les banques. Elles doivent se dire, lorsqu'elles traitent des introductions en Bourse sur les marchés d'Euronext, ceci se fait avec la modernisation du système. La ressource en capitaux est plus importante, cela va amener à ce financement sur fonds propres plus important. Si vous êtes une entreprise moyenne belge avec 90% de vos actions achetées par les acteurs domestiques, vous restez dans un cercle fermé. Ce n'est pas très sain.

Donc, pour une société belge, cela n'a pas d'importance de se retrouver face des acteurs financiers étrangers plutôt que belges?

Elle doit avoir un centre belge, mais elle doit avoir un syndicat bancaire européen. Il faudrait que les banques françaises puissent intervenir dans une introduction en Bourse qui aurait lieu en Belgique, ou sur un autre marché d'Euronext. Et pas seule-

ment d'ailleurs. Il faudrait étendre cela à la zone euro. On l'a fait pour le marché obligataire. Il reste encore à le faire sur le marché des capitaux.

Finalement, Euronext est appelé à jouer un plus grand rôle?

Je crois que l'opportunité est là. Il faut qu'Euronext la saisisse. Mais il faudra d'abord que le groupe développe son marché de dérivés car il ne peut pas vivre uniquement avec le marché au comptant.

Georges Ugeux, International Finance Regulation. The quest for Financial Stability. Editions Wiley, 240 pages, 55,14 euros.



Flambée de Cynk Tech, l'entreprise fantôme

La flambée boursière de la start-up américaine Cynk Technologies a attiré l'attention des autorités boursières qui ont suspendu la cotation de l'action.

Cynk Technologies se présente comme un «réseau social», se proposant de jouer les entremetteurs entre les internautes et les stars de cinéma, du sport, des milieux d'affaires ou encore de la politique. L'entreprise propose de vous mettre en contact avec Angelina Jolie, Charlize Theron ou Johnny Depp contre 50 dollars, selon son site internet introbiz.com, dont la page d'accueil recense des photos d'actrices et acteurs d'Hollywood. Une soixantaine de personnes auraient ainsi «acheté» une mise en contact avec Scarlett Johansson et près de 80 auraient payé pour être connectés à Leonardo Di Caprio.

Entrée en Bourse sous le nom Introbiz en 2012, l'entreprise a vu son action cotée à moins d'un dollar pendant des années avant de connaître une ascension vertigineuse lors des derniers mois. Cynk Technologies est passée de 0,06 dollar le 15 mai à 13,90 dollars jeudi à la clôture. En cours de séance jeudi, l'action avait touché un plus haut à 21,95 dollars, soit une envolée de plus de 3600% depuis la mi-mai. Avec une capitalisation de près de 4 milliards de dollars, Cynk Technologies rivalise désormais avec le spécialiste des offres de remises de prix Groupon (4,43 milliards de dollars)

et la radio sur internet Pandora (5,37 milliards de dollars).

La société, inconnue de la communauté financière il y a quelques jours encore, a pourtant tout d'une coquille vide. Cynk technologies n'a déclaré aucun chiffre d'affaires sur ses derniers exercices. Le dernier document boursier, qui remonte à novembre 2013, fait état d'une perte nette de 1,5 million de dollars sur les neuf premiers mois de 2013.

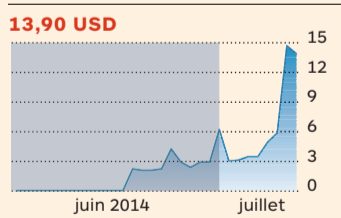
Le siège de l'entreprise est à Belize, un paradis fiscal, tandis qu'elle n'emploie qu'un seul et unique employé, Marlon Luis Sanchez, qui est également le PDG et le principal actionnaire du groupe. En quelques jours, il est devenu milliardaire. Des éléments de biographie récoltés sur internet le donnent diplômé de l'Université de San Diego en Californie.

«C'est une escroquerie organisée», estime Gregori Volokhine, gérant de portefeuille chez Meeschaert Financial Services. «Durant la bulle internet, il y a eu plusieurs exemples de titres qui n'étaient rien d'autre que des combines alimentées par des communiqués de presse et de traders qui n'avaient qu'une seule mesure: le prix de l'action», renchérit le site Briefing.com.

Gregori Volokhine explique que cette flambée boursière repose essentiellement sur un «réseau qui s'est organisé sur Twitter pour attirer l'attention sur cette action».

Cynk est cotée à New York sur un marché non réglementé baptisé

CYNK TECHNOLOGY



Source: Thomson Reuters Datastream



OTC («Over The Counter») où sont achetés et vendus des titres de sociétés n'ayant pas réuni les conditions requises pour être cotées sur les plateformes d'échanges reconnues et surveillées. Dans les circuits OTC, ces titres peuvent être échangés entre particuliers ou de gré à gré. Jeudi, près de 380.000 titres seulement, soit entre 5 et 6 millions de dollars, ont changé de mains, contre 8 millions de titres pour Pandora.

Vendredi, la cotation de Cynk Technologies a été suspendue par les autorités boursières américaines (SEC) en raison notamment «de possibles manipulations des transactions».

C.M.A.

Des fournisseurs d'options binaires visés par la FSMA

L'Autorité des services et marchés financiers, la FSMA, met le public en garde contre les activités de plusieurs fournisseurs d'options binaires.

Il s'agit des sociétés OBmarkets, Good Option, Ubinary, Triumph Option, Bo Bank/Analysis Finance et BforBroker, qui proposent ce type d'instruments de placement en Belgique, sans respecter la législation financière, précise vendredi la FSMA dans un communiqué. «Certains instruments de placement proposés par les sociétés visées présentent un caractère spéculatif et très risqué. Il s'agit en l'occurrence d'options binaires qui exposent l'investisseur au risque de perdre la totalité du capital investi».

La FSMA avait publié en mai dernier une mise en garde contre les risques liés aux investissements en options binaires. De plus en plus souvent, des investisseurs se voient proposer sur des sites internet de doubler leur mise avec des options binaires, des sortes de contrats «tout ou rien». Les investisseurs tentés par cette expérience doivent alors verser une somme d'argent et effectuer une prédiction quant à l'évolution du prix, durant les minutes, heures ou jours qui suivent d'un indice d'actions (le Bel 20, par exemple), d'une devise ou d'une matière première. Si leur prédiction se réalise, les investisseurs récupè-

rent leur mise initiale et touchent un bénéfice important. Mais si la prédiction ne se réalise pas, ils perdent la totalité de l'argent investi. «Les risques de perdre rapidement la totalité de l'argent investi sont plus élevés que les chances de gagner de l'argent», avertit la FSMA qui déconseille ces produits aux investisseurs ordinaires.

Ni agrément, ni prospectus

Les options binaires ne sont pas interdites en Belgique mais elles ne peuvent être proposées que par des entreprises ou des établissements de crédit disposant d'un agrément, ce qui n'est pas le cas des sociétés épinglées par la FSMA. «Elles ne sont donc pas autorisées à fournir des services bancaires et/ou des services d'investissement en Belgique ou à partir du territoire belge». Ces sociétés n'ont, par ailleurs, pas publié de prospectus approuvé par la FSMA, comme le requiert toute offre publique d'instruments de placement effectuée sur le territoire belge, poursuit la FSMA qui «déconseille dès lors fortement de donner suite aux offres de services financiers ou aux offres publiques d'instruments de placement émanant des sociétés visées et d'effectuer tout versement sur un compte indiqué par ces sociétés.»

C.M.A.